

Scolarisation des enfants du voyage et nouvellement arrivés en France

Année scolaire 2008-2009

1-Composition du groupe départemental :

► Personnels chargés de la coordination :

-Pour le premier degré : Christian LAJUS, Inspecteur de l'Éducation nationale en charge de la circonscription DAX Chalosse ;

-Pour le second degré : Jacques BRETOUT, Inspecteur de l'Éducation nationale chargé de l'information et de l'orientation ;

► Personnel chargé du traitement administratif du dossier :

-Marie-claude DUPOUY et Josiane MEDRANO, Division des élèves et de la vie scolaire ;

► Personnel aidant à la coordination du groupe :

-Myriam GAUDIN, conseillère pédagogique DAX Chalosse ;

► Personnels affectés sur des postes spécifiques:

-A. BIOTTEAU, ENAF, circonscriptions de Mont de Marsan ;

-C. BERTHELIN, EDV circonscriptions de Mont de Marsan ;

-M. St MARTIN, EDV école du Pégly et Collège Victor Duruy, ville de Mont de Marsan ;

-M. BOURDETTE, ENAF / EDV, circonscriptions de Tyrosse Côte Sud et de DAX Chalosse;

-E. KLEMENCZAK, ENAF / EDV, circonscription de DAX Landes Océanes.

2-Les objectifs visés sont :

➔ Rechercher les meilleures conditions de scolarisation de ces élèves en accompagnant les équipes d'enseignants ;

➔ Constituer des ressources pédagogiques (valises pédagogiques, livret de suivi de l'élève, évaluations, sites internet...);

➔ Etre plus efficace dans le traitement des enquêtes départementales pour identifier au mieux les besoins et avoir une plus grande réactivité;

➔ Développer la dimension partenariale dans le cadre de l'avancement du schéma départemental d'accueil pour les EDV et des groupes de travail départementaux (social, logement...).

3- Les actions menées :

- ▶ Des temps de travail et de formation ont été mis en place pour les membres du groupe aux niveaux départemental sur les problématiques d'orientation, d'évaluation, de partenariat, de ressources et de mise en place de dispositifs d'accompagnement pédagogique.
- ▶ Des temps forts :
 - une animation pédagogique expérimentale à direction d'enseignants volontaires a été proposée sur la circonscription de DAX Landes Océanes pour la scolarisation des enfants du voyage;
 - la participation à la commission départementale consultative des gens du voyage et aux différents groupes de travail constitués par la préfecture ;
 - la contribution aux travaux du groupe académique.
- ▶ Une enquête en direction des établissements du second degré et des écoles permet d'établir un état des lieux précis de la scolarisation;
- ▶ Un partenariat engagé avec le CDDP a débouché sur :
 - la diffusion et la promotion de diverses valises pédagogiques ;
 - l'enrichissement du site internet EDV et le lancement d'un site ENAF, sites qui seront hébergés par le CRDP avec un lien sur le site académique du CAREC et celui de l'inspection académique;
- ▶ L'adaptation du livret scolaire avec prise en compte du socle commun et des évaluations nationales CE1 et CM2 ainsi qu'un guide pour les premiers jours de scolarisation des enfants du voyage sont en cours d'expérimentation ;
- ▶ Un protocole départemental d'intervention dans les écoles permet de réguler les actions des personnels affectés sur les postes Spécifiques et leurs interventions dans le second degré.

4- L'impact du dispositif :

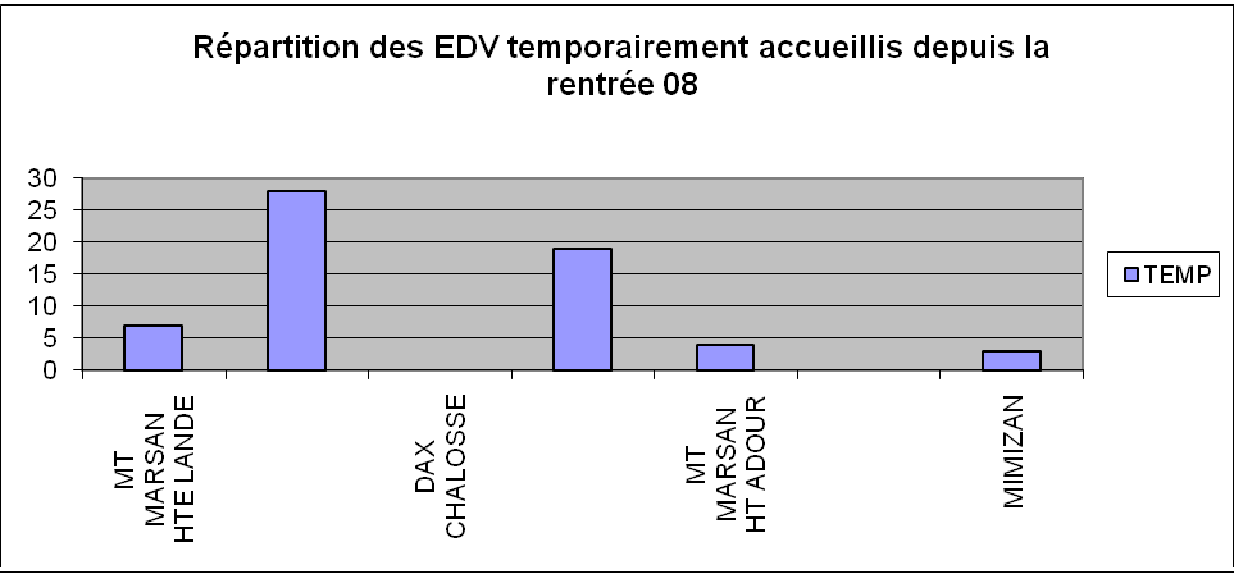
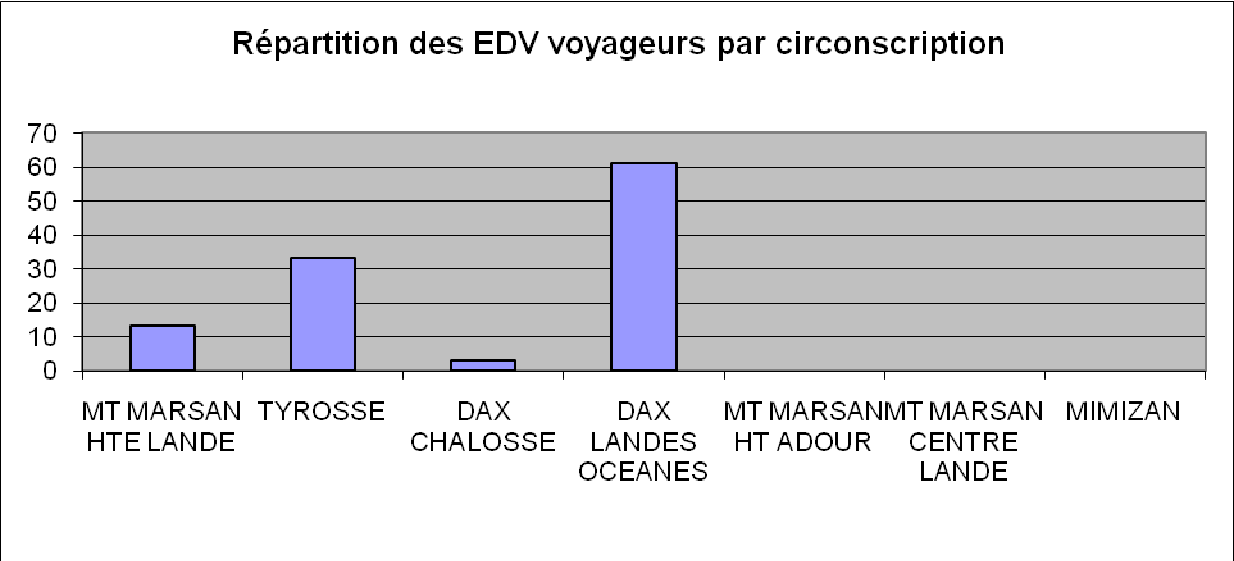
- ➔ Un meilleur suivi des cohortes d'élèves avec des renseignements de plus en plus précis et un recensement plus complet ;
- ➔ Un partenariat renforcé, avec les services sociaux et administratifs, notamment sur les aires du sud-ouest du département et de l'agglomération dacquoise ainsi qu'avec le CADA ;
- ➔ Une qualification professionnelle plus marquée des personnels affectés sur ces postes au moyen de rencontres fréquentes, d'échanges, de congés de formation, ce qui permet d'arrêter des stratégies communes avec un positionnement mieux établi et une mobilité plus grande;
- ➔ Une utilisation des ressources (valises, sites) principalement sur le versant pédagogique et donc une demande d'accompagnement moins systématique et plus ciblée.

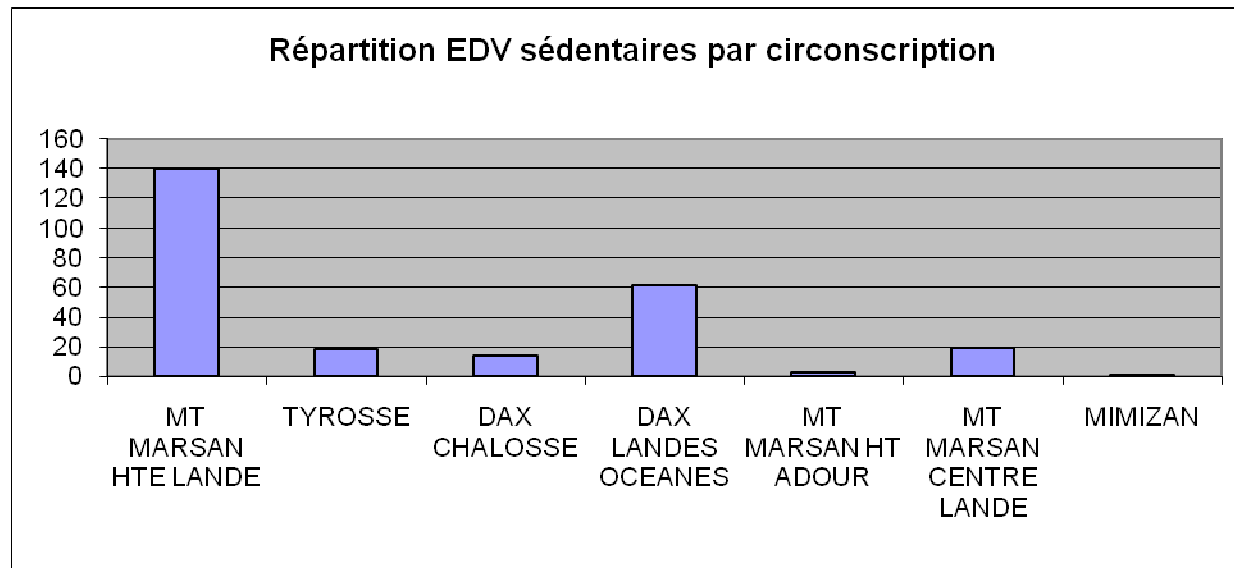
5-Des éléments à prendre en compte :

- ◆ Des difficultés à inscrire tous les enfants du voyage résidant sur le département dans un cadre scolaire et à opérer un recensement complet sur tous les établissements ;
- ◆ Une scolarisation très faible dans le second degré et plus dispersée pour les ENAF;
- ◆ Des problèmes récurrents pour le suivi et l'orientation des élèves.

6- Un état des lieux de la scolarisation par circonscription (MARS 2009-JUIN 2008)

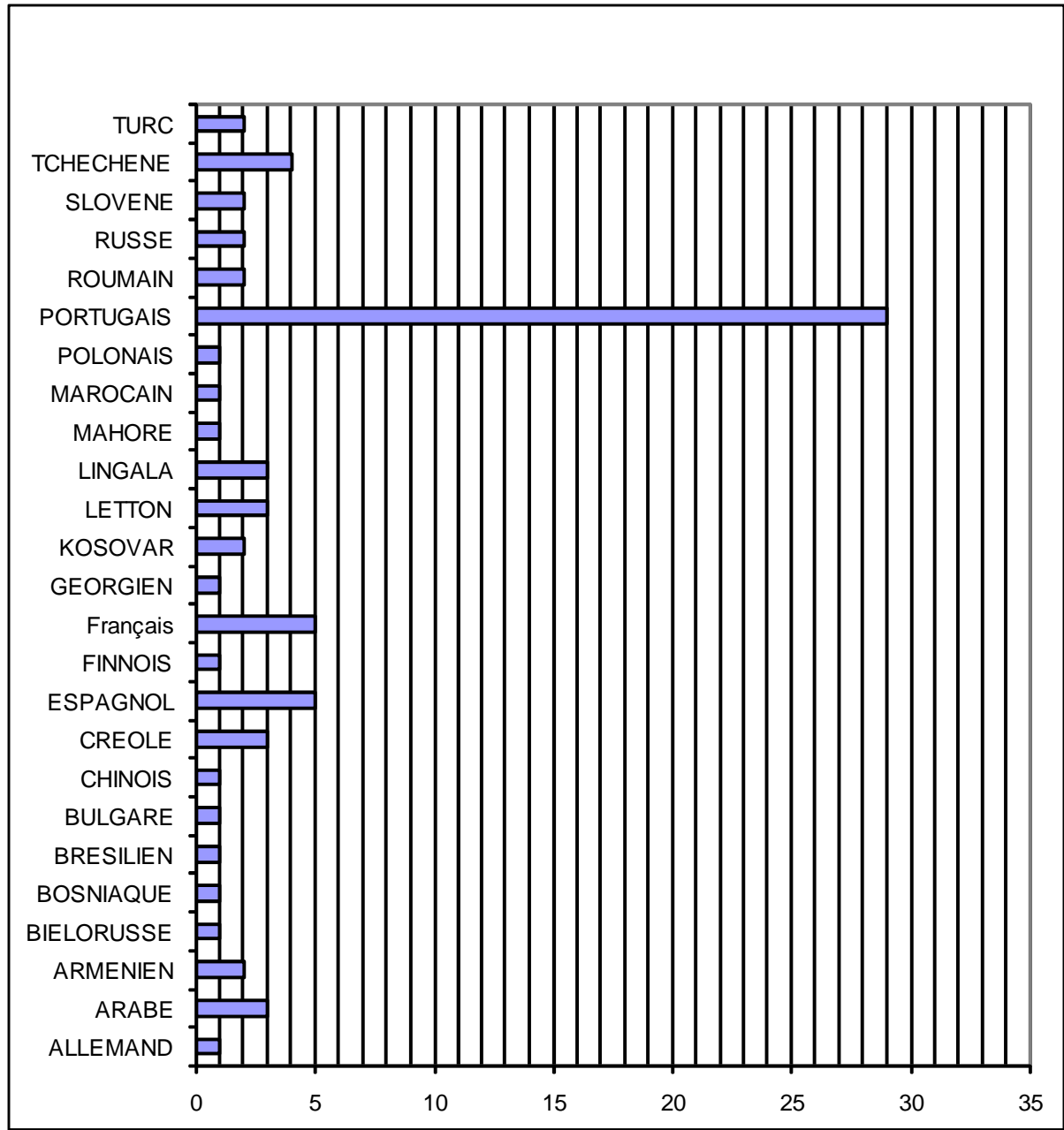
	EDV 1 ^{er} degré	EDV Sd degré	ENAF 1 ^{er} degré	ENAF Sd degré
Dax Landes Océanes	141 -94	12-13	23-23	1-1
TOTAL pris en charge par Maître Ressource	52-88	3 - 8	20-23	1-0
dont prise en charge ponctuelle	15	-	12	-
dont prise en charge régulière	37	3	8	1
Dax Chalosse	17-16	0-0	12-10	0-0
TOTAL pris en charge par Maître Ressource	2-11	-	6-10	-
dont prise en charge ponctuelle	2	-	6	-
Mimizan Pays de Born	4-2	1-0	6-8	2-3
TOTAL pris en charge par Maître Ressource	-	-	1-6	-2
dont prise en charge ponctuelle	-	-	1	-
Mt Marsan Hte Lande	160-159	28-24	29-21	8-12
TOTAL pris en charge par Maître Ressource	84-89	13-13	29-21	8-12
dont prise en charge ponctuelle	0	0	8	-
dont prise en charge régulière	84	13	21	8
Mt Marsan Centre Lande	19-23	0	2-0	0
TOTAL pris en charge par Maître Ressource	-6	-	2-0	-
Mt Marsan HT de l'Adour	7-0	11-0	1-2	0
TOTAL pris en charge par Maître Ressource	-	-	1-0	-
dont prise en charge régulière	-	-	1	-
Tyrosse Côte Sud	79-26	5-8	3-6	1-1
TOTAL pris en charge par Maître Ressource	30-26	1-8	3-6	1-1
dont prise en charge ponctuelle	20	1	1	-
dont prise en charge régulière	10	-	2	1
Total	427-320	57-45	76-70	12-17
TOTAL pris en charge par Maître Ressource	168-230	17-29	62-64	10-15
dont prise en charge ponctuelle	37	1	28	-
dont prise en charge régulière	131	16	34	10

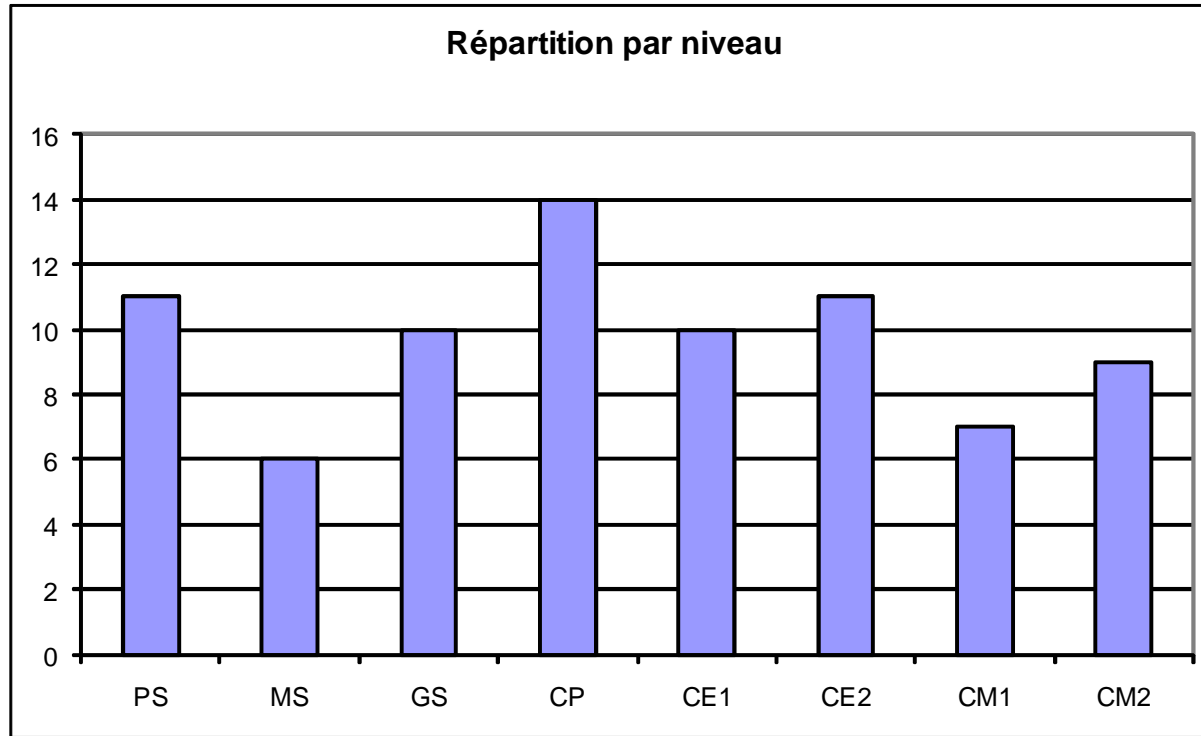




Enfants nouvellement arrivés en France

Langues d'origine





7- Des perspectives :

- ➔ Donner une nouvelle orientation à l'action menée dans le second degré en définissant un protocole d'accueil avec prise en charge par un référent de l'établissement et avec un accompagnement pédagogique de la personne ressource auprès de l'équipe des professeurs concernés;
- ➔ Accroître l'information aux écoles et la formation des enseignants (animations pédagogiques, stage de formation continue, intervention en formation initiale...);
- ➔ Opérer un suivi des projets d'école ou d'établissement ayant retenu cette problématique dans leurs fiches actions;
- ➔ Développer le cadre partenarial avec les élus, les associations, autour des aires d'accueil, lors des migrations (groupes de travail, commissions préfectorales, rencontres avec les associations...);
- ➔ Poursuivre la collaboration avec le CDDP afin d'enrichir les ressources documentaires et pédagogiques.